

Le 31 mars 2020

Dre Susan Moffatt-Bruce
Directrice générale
Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada
774, promenade Echo
Ottawa (Ontario)
K1S 5N8

Docteure Moffatt-Bruce,

Nous sommes membres du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et nous nous opposons au report des examens du printemps 2020 à l'automne 2020.

Nous demandons par la présente de tenir une réunion extraordinaire des membres (conformément à l'article 10.2 des Statuts n° 20) afin de discuter des résolutions suivantes :

- 1) Que le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada mette en place une voie alternative à la certification ponctuelle pour les candidats qui devaient passer les examens au printemps 2020, au lieu de reporter les examens du printemps 2020 à l'automne 2020.
- 2) Que ce processus ponctuel consiste en une évaluation en cours de formation (potentiellement sous forme de résumé rédigé par le directeur de programme), avec ou sans examen écrit électronique distribué à grande échelle (envoyé directement aux candidats) et bien supervisé, avant le 30 juin 2020.
- 3) Dans l'éventualité où le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ne serait pas en mesure de mener à bien le processus d'évaluation décrit ci-dessus, que tous les candidats inscrits aux examens du printemps obtiennent un certificat dans la spécialité visée par l'examen, au même titre que s'ils avaient réussi ces examens (et sans obligation de passer un examen de reprise).

Nous convenons qu'il n'est pas envisageable de tenir les examens oraux au printemps 2020. Les médecins, les hôpitaux et les universités ont dû changer drastiquement leurs pratiques courantes et, selon nous, les ordres des médecins devraient faire de même. Si les examens sont reportés à l'automne pour maintenir le processus traditionnel, les candidats et le système de soins de santé subiront d'importants préjudices en cette période de crise. Les résidents diplômés ne seront pas en mesure de travailler dans des conditions normales parce qu'ils devront se concentrer sur des examens dont la date est inconnue. Les résidents qui suivent une formation supplémentaire devront prévoir d'autres déplacements, et tous les

résidents devront étudier pendant plusieurs mois supplémentaires afin de maintenir leur niveau de connaissances durant la pandémie.

Les ordres des médecins des pays les plus affectés ont pris des mesures drastiques. L'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne ont accordé des permis en masse aux diplômés en médecine. De nombreuses provinces demandent aux membres du personnel infirmier retraité de revenir au travail sans évaluer leurs compétences, et accordent rapidement des permis d'exercice aux médecins retraités. Les résidents qui terminent des programmes agréés par le Collège royal possèdent les compétences et les connaissances requises pour exercer dans leurs spécialités respectives.

Si ce n'était de la pandémie, les examens oraux pourraient se tenir au printemps 2020, mais nous nous préoccupons du bien-être des stagiaires. Il est possible de trouver une solution en ligne pour l'examen écrit traditionnel et d'en assurer le contrôle, mais il est plus difficile d'adapter l'examen oral à un processus en ligne. Aussi, les candidats qui respectent les consignes de distanciation sociale peuvent mieux se préparer à un examen écrit qu'à un examen oral. L'examen écrit électronique s'avère donc la solution la plus pragmatique pour assurer l'évaluation en cours de formation.

Il faut donc envisager d'accorder le certificat aux candidats sans examen s'il n'est pas possible d'offrir l'examen écrit en ligne. Tout au long de leur formation agréée par le Collège royal, les résidents consignent beaucoup de données d'évaluation dans un portfolio – notamment des FECF, des présentations et des observations directes – et ces données démontrent très bien qu'ils possèdent la compétence nécessaire pour exercer de manière autonome.

Nous devons faire confiance aux candidats des programmes agréés ainsi qu'à notre processus d'agrément. La solution tout indiquée demeure un processus d'examen modifié. Nous apportons au quotidien des changements beaucoup plus drastiques que celui que nous vous proposons, soit de créer une voie alternative à la certification ponctuelle pour les candidats qui devaient passer les examens au printemps 2020.

Recevez mes salutations distinguées.



John David Neary, MD, FRCPC (Hamilton, Ontario; Associé du Collège royal)
et 2580 autres signataires (voir le tableur ci-joint)